



Règlement du Concours des écoles 2011-2012

Direction Nationale
du Scrabble Jeunes et Scolaires
Comité Régional de Franche-Comté

1. Le concours est ouvert à tous les élèves de **cycle 3** des écoles primaires de Franche-Comté.
2. Il peut être organisé dans chaque établissement **entre le 6 octobre et le 10 novembre 2011**.
3. L'épreuve se déroule en une seule séance sur une durée de 30 minutes.
4. Les participants disposent simplement du formulaire, d'un stylo et d'une éventuelle feuille de brouillon vierge.
5. La consultation d'un quelconque document est interdite (dictionnaire, liste de mots, machine, etc.).
6. Le concours est strictement individuel.
7. Les feuilles sont à faire parvenir impérativement **pour le 16 novembre 2011 dernier** délai sous peine de nullité (cachet de la poste faisant foi) au référent de votre circonscription.
8. **Une copie de la liste des élèves avec nom, prénom, année de naissance, adresse mél de l'école, doit être jointe aux résultats ou envoyée par mél (en utilisant la base école-liste simple d'élèves).**
9. Les résultats et la liste des sélectionnés pour la finale régionale du mercredi 1^{er} février 2012 seront adressés aux établissements participants début janvier 2012.
10. Chaque participant à la finale recevra un diplôme.
11. Cette finale est qualificative pour le Championnat Régional Jeunes et Scolaires de Scrabble (mercredi 22 février 2012) et une finale nationale.
12. Tout cas non prévu par le règlement sera réglé par le Comité de Franche-Comté de Scrabble, ou si besoin par la DNSJS.

Consignes complémentaires pour les enseignants

- Demander aux élèves d'écrire en majuscules d'imprimerie (les modèles peuvent être affichés). S'ils font une erreur ils peuvent rayer et écrire le mot à côté, du moment qu'il est lisible.
- Il est conseillé, avant de laisser les élèves travailler seuls, de détailler collectivement les exemples proposés pour chaque type de question.
- Les formes conjuguées de même que les mots avec accent et les pluriels sont autorisés. L'absence d'accent dans la rédaction d'un mot ne sera pas pénalisée.
- Le barème pour la correction est d'un point par mot, soit 40 points au total.

Coordonnées des référents

Responsable du Concours des écoles pour le Comité de Franche-Comté :

Mme ALBINI Anne 11 rue des poiriers 25700 VALENTIGNEY
Tél : 03.81.37.94.87 mél : albiniscrabble@laposte.net
Site du Comité Régional <http://www.franchecomtescrabble.fr/scrabble-scolaire>

Département du Doubs :

Circonscriptions de Morteau et Pontarlier :

Mme GIROD Chantal 6, Lieu dit Champ Chapelle 25300 LA CLUSE ET MIJOUX
Tél : 03.81.69.49.13 mél : ecole4.la-cluse-et-mijoux@wanadoo.fr

Circonscriptions de Besançon :

Mme CORNUT Marie-Claude 20, rue Midol 25000 BESANCON
Tél : 03.81.50.00.15 mél : mc.cornut@libertysurf.fr

Circonscriptions de Montbéliard et Sochaux :

Mme ALBINI Anne 11 rue des poiriers 25700 VALENTIGNEY
Tél : 03.81.37.94.87 mél : albiniscrabble@laposte.net

Département de la Haute-Saône :

Mme BOUCARD Claude 18b rue de la Libération 25700 VALENTIGNEY
Tél : 03.81.30.31.84 mél : clau.boucard@orange.fr

Département du Jura :

Circonscriptions de Champagnole, Lons et Saint-Claude

Mme AUBRY Christine 5 rue Picot 39120 ANNOIRE
Tél : 03.84.70.09.24 mél : antonette@orange.fr

Circonscriptions de Dole

M. GENDRE Bernard 9bis rue du Bréjon 39100 GEVRY
Tél : 03.84.82.55.46 mél : bernard-gendre@wanadoo.fr

Département du Territoire de Belfort :

Mme ALBINI Anne 11 rue des poiriers 25700 VALENTIGNEY
Tél : 03.81.37.94.87 mél : albiniscrabble@laposte.net

